# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 30 DECEMBRE 1888. 62me Année



**Dufour & Bonnet.**
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.


**NOUVELLE-ORLEANS.**
DIMANCHE, 30 DECEMBRE 1888.

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

**Achetez vos bonbons et fruits glacés, cristallisés, chez Adolphe Lemanne, à la Confiserie du Bijou. Voyez l'annonce**

**VENTES DE DEMAIN LUNDI.**

Par Jas P. Guimault au No 620 rue St Claude, votre Poète et Musique, un lot de meubles de [illegible] et divers autres articles.

[illegible] Moorman, marshal des Etats Unis, à [illegible] principale de la douane rue du Canal [illegible] et de terre avec bâtisses et améliorations, bornés par les rues Derbigny, Claiborne, Kerlerec et Columbus.

Par P. Ad. Fortier, constable de la Deuxième Cour de Cité, au No 240 rue Decatur, le contenu d'une boulangerie, comprenant marmites, [illegible] trières, comptoirs, pétrins, moules, fourneaux, mortiers, etc.

## Les améliorations matérielles à la Nouvelle-Orléans. -- Les industries. -- Le Drainage.

Il y a des moments où, à l'aspect des rues malpropres, mal soignées, mal pavées, de la Nouvelle-Orléans; de l'état de délabrement de ses quais, du désarroi de ses finances, du vide effrayant de sa caisse, de l'état de gêne de la plupart de ses habitants, on se prend d'une indicible pitié pour cette grande ville, digne d'un meilleur sort. Il y en a d'autres où, après avoir passé en revue ses longues années de désordre administratif, de gaspillage des fonds publics, de lourde dette contractée on ne sait ni pourquoi ni comment, car elle ne représente aucune amélioration; enfin de l'apathie qu'elle montre, toutes les fois qu'il s'agit d'une réforme nécessaire, d'un progrès évident à accomplir, d'une nouveauté bienfaisante à adopter—on sent l'impatience s'emparer de vous, et l'on est tenté de s'écrier qu'elle n'a que ce qu'elle mérite.

Il est, cependant, très clair, qu'après s'être laissé si longtemps mal gouverner et exploiter, elle est bien décidée, aujourd'hui à secouer sa torpeur, à sortir de la routine, à travailler à son relèvement, à exécuter les travaux indispensables pour asseoir sa salubrité sur des bases solides, inébranlables — à reconquérir, enfin, la bonne renommée dont elle jouissait dans le passé et qu'elle a perdue, un peu par la faute d'autrui, beaucoup par la sienne. C'est de cette bonne renommée, en effet, que dépend tout son avenir. Qu'elle la recouvre une bonne fois, et elle verra accourir à elle, en abondance, les capitaux qu'elle appelle en vain, à grands cris, et les étrangers qui, en dépit de ses efforts et des invitations qu'elle leur adresse, s'obstinent à ne pas venir.

Il y a un fait bien patent et que l'on serait mal venu à contester: c'est que l'immigration — particulièrement celle des Américains de l'Ouest et du Nord — se sent entraînée vers la Louisiane; chaque jour, nous avons à constater, avec plaisir, l'installation de nouveaux arrivants; mais où vont-ils résider? toujours dans nos campagnes, [illegible] ou presque jamais, dans la métropole.

Il y a à cela une grande raison: c'est que, dans nos campagnes rurales, ils trouvent un fonds sur lequel ils peuvent travailler, un sol riche à exploiter, des cultures qui doivent leur rapporter un meilleur revenu que celles auxquelles ils se livraient chez eux. Il y a pour eux tout à gagner à se déplacer ainsi, et ils se déplacent sans hésitation.

Quels avantages, au contraire, leur offre la ville? presque aucun. Elle n'a pas d'industries, d'orgueil [illegible] vailleurs s'endraient-ils à la Nouvelle-Orléans? Ils n'y trouveraient pas de quoi s'occuper et gagner leur vie aussi que celle de leurs familles. Mieux vaut, pour eux, rester où ils sont. Si faibles que soient leurs gages, ils leur sont assurés. Il y aurait folie, de leur part, à lâcher le certain pour l'incertain.

Pourquoi, de leur côté, les capitalistes immigreraient-ils chez nous? Il n'y a pas de placements sérieux pour leurs fonds. Nous nous plaignons du manque d'argent; comment en aurions-nous en abondance, puisque nous ne produisons rien ou presque rien, et que c'est la production seule qui fait venir l'argent du dehors.

D'ailleurs, les capitaux ne nous font pas aussi grand défaut qu'on le prétend: il y en a, ici, plus qu'il n'en faut pour entamer bon nombre de belles et fructueuses entreprises, mais ils sont occupés, ailleurs, dans des spéculations inutiles à la communauté et ne profitant qu'aux quelques faiseurs qui les brassent. Il n'y a là, pour les manieurs d'argent du Nord, aucune raison de se déplacer; ils peuvent se livrer aux spéculations du même genre, chez eux, avec autant et plus de chance de succès que chez nous. En restant dans leurs Etats et leurs grands centres du Nord, il faut avouer qu'à leur point de vue, ils ont raison. Le jour où nous établirons quelques industries, nous verrons affluer les capitaux du dehors—jamais auparavant. Ils n'ont nullement envie de venir ici pour y faire une besogne que nous semblons ne pas comprendre; pour nous forcer, en quelque sorte, la main, sans être sûrs que nous les [illegible] Commençons, et ils continueront; marchons les premiers, et soyons persuadés qu'ils nous suivront, qu'avant longtemps même, ils nous auront distancés.

Après l'établissement des industries, les améliorations matérielles, les travaux sanitaires sont le premier besoin de la Nouvelle-Orléans, la première condition de sa prospérité.

On attache, à notre époque, une si grande importance à ces réformes, que du jour où il s'est produit, chez nous, un mouvement en faveur du drainage et du pavage de la Cité du Croissant, les grandes villes du Nord s'en sont préoccupées; toute la Presse en a parlé avec éloge. On sait, maintenant, dans les Etats du Centre, dans ceux de la Nouvelle Angleterre, dans ceux de l'Ouest—que nous devons entreprendre de grands travaux d'embellissement et d'assainissement. On y a les yeux fixés sur nous; on s'attend de notre part à de sérieux efforts; on nous croit déjà sortis de la routine et marchant, à grands pas, dans la voie du progrès. Malheureusement, il n'en est pas encore ainsi. Comme toujours, en pareil cas, les projets succèdent aux projets, les plans aux plans, les devis aux devis; on discute beaucoup, on s'entrave mutuellement; on jette, avec une sorte de triste plaisir, l'indécision dans les esprits. Il en résulte une hésitation déplorable qui paralyse toutes les tentatives et, finalement, rien ne se fait.

Prenons-y garde, cependant. Du moment que nous occupons le monde de nos grands projets d'améliorations, nous reconnaissons hautement, devant tous, qu'il y a nécessité d'assainir notre métropole, de la doter d'un système efficace de pavage et de drainage; l'inaction ne nous est plus permise. En n'accomplissant rien de ce que nous avons annoncé pompeusement, nous provoquons des désappointements plus dangereux que l'indifférence dont nous étions l'objet, auparavant.

Que penseront de nous ceux qui, sur la foi de nos promesses, s'apprêtent, peut-être, à venir, l'an prochain, nous visiter, le jour où ils apprendront que le mouvement a avorté, qu'il s'est fait beaucoup de bruit pour rien, et, qu'en définitive, la Nouvelle-Orléans est dans un état autant, sinon plus pitoyable que jamais? Au lieu de se sentir attirés vers nous, ne s'en éloigneront-ils pas avec dédain, et notre situation ne s'empirera-t-elle pas au lieu de s'améliorer? Tous les projets que l'on a mis en avant, dans ces derniers temps, et qui n'ont d'autre conséquence que de se combattre, de s'annihiler, nous engagent, vis-à-vis de l'étranger, en vue desquels ils sont jetés avec emphase sur le papier et discutés à grand bruit, dans nos réunions. Il ne s'agit pas de tout entreprendre d'un seul coup; ne faisons qu'une chose à la fois, mais faisons-la. Nous passerons à une seconde, quand nous aurons terminé la première. C'est le seul moyen d'arriver à un résultat appréciable.

Nous allons avoir, prochainement, une élection provoquée par l'Association de drainage et de pavage, soutenue elle-même par un nombre suffisant de signatures, pour appeler les électeurs aux polls. Il s'agit de voter une surtaxe de trois mills au dollar, consacrée exclusivement à l'exécution de ce grand et utile projet. C'est pour les propriétaires le moment de montrer qu'ils comprennent leurs véritables intérêts. Qu'est-ce qu'une addition de quelques cents à leurs impôts ordinaires, auprès des avantages immenses qu'ils tireront de cette œuvre de salut public?

Peut-on s'imaginer la plus-value qui en résultera pour leurs immeubles? Là est la grande affaire qui doit passer avant toutes les autres. Nous espérons qu'ils le comprendront et agiront en conséquence.

## L'Union Française.

Selon l'usage à pareille époque, cette Société publie aujourd'hui, dans nos colonnes, le sommaire de l'œuvre de secours accomplie pendant les douze derniers mois.

Nous n'insisterons pas sur le bien qu'elle fait aux pauvres; ce serait nous livrer à des redites annuelles. Pour cette partie de son œuvre, nous renvoyons nos lecteurs aux chiffres des rapports. Ils concluent eux-mêmes.

Nos quelques remarques porteront sur l'étendue et les aspects divers de la mission que s'est donnée l'Union Française. A côté de l'aide à l'indigent—vieillard ou infirme, veuve ou orphelin—nous la voyons toucher à deux grandes questions de philanthropie, et les résoudre, dans la sphère de ses moyens. Nous voulons parler de l'éducation pour l'enfant et du travail pour l'adulte: deux préoccupations de tout homme de bien qui cherche à soustraire les déshérités de la fortune aux misères de l'ignorance et aux souffrances du chômage.

Nous sommes donc en présence d'une œuvre de progrès et de civilisation, en même temps que de charité. Sous ce double aspect, l'Union Française diffère de la généralité des sociétés de secours; et comme elle ne marche sur les brisées de personne, elle ne compte, sans doute, que des amis.

En s'occupant de l'instruction des enfants, l'Union ne pouvait oublier ses devoirs d'origine. Aussi a-t-elle érigé en principe que la langue française, dans ses écoles, irait de pair avec l'anglais. Pensée patriotique qui n'a pu laisser froids nos concitoyens de nationalité française, ni leurs descendants. Nous ajouterons volontiers: pensée intelligente et libérale, dont pourraient s'inspirer, avec profit, certains de nos hommes d'Etat à vues trop étroites sur l'éducation publique des Louisianais.

Nous voudrions voir l'Union réussir plus complètement dans ses recherches de travail pour les émigrants français. Nous remarquons dans son rapport que sur 461 nouveau-venus inscrits sur ses registres, 203 seulement ont pu être pourvus de places vacantes. Mais une observation du président de la Société nous explique ce fait regrettable: "Tous les immigrants qui s'adressent à nous, dit-il, ne sont malheureusement pas aptes à remplir les emplois qui leur sont offerts. Pour utiliser dans ce pays leur activité, il leur faudrait un bon métier manuel ou des bras de cultivateur."

Des bras de cultivateur surtout, croyons-nous. L'immigration rurale, voilà, sans contredit, celle qui actuellement réussit le mieux en Louisiane. On n'ignore pas, dans cet ordre de faits, le mouvement inauguré depuis quelque temps et qui se poursuit, à l'heure qu'il est, dans plusieurs de nos paroisses. Nous serions heureux de voir les Français figurer plus largement dans cet accroissement de population nouvelle. Nous connaissons leurs excellentes aptitudes comme agriculteurs, leur accession serait pour notre Etat un précieux élément de prospérité. L'Union signale d'ailleurs, dans son rapport, une offre de situation pour plusieurs familles habituées aux travaux des champs. C'est un renseignement qui ne devrait pas rester sans fruit, et dont nos lecteurs sont priés de prendre bonne note.

Nous venons d'esquisser à grands traits l'œuvre assez compliquée de l'Union Française. Nous la trouvons résumée dans le passage suivant d'une allocution du président à l'assemblée générale. "Par bienfaisance, a-t-il dit, notre Société entend l'aide gratuite aux vieillards, aux malades, aux infirmes, aux veuves sans soutien; la recherche gratuite du travail pour les immigrants français en état de gagner leur vie; l'éducation gratuite pour les enfants, si nécessaire à leur futur bien être...."

Et il a pu ajouter: "Avec sa mission de philanthropie, l'Union Française ose compter sur tous les gens de cœur. Elle y compte, parce qu'elle a sa place marquée parmi les institutions utiles, qu'elle soulage de véritables misères, et qu'il faudrait la créer si elle n'existait pas."

**Bonbons de fin d'année.**—M. H. Damiens, coin Royale et Toulouse, vient de recevoir un envoi de bonbons tels que nous nous plaisons à recommander. Le seul malheureusement arrivé un peu tard et M. Damiens, pour les écouler, est obligé de les vendre à prix réduits. L'occasion est excellente pour tous ceux qui ont l'habitude d'offrir comme étrennes des fruits glacés et cristallisés extra fins, des chocolats à la crème de Maillard, etc., etc.

**Fruits et liqueurs.**—La maison A. M. & J. Solari, coin Douane et Royale, ne se laisse jamais devancer. Elle a fait venir pour les fêtes un admirable assortiment de fruits cristallisés et de liqueurs fines. Nous nous empressons d'en avertir ses nombreux clients, ainsi que les amateurs de friandises de choix. On sait la consommation qui s'en fait dans la semaine de Noël et du 1er de l'An.

**Le Bijou.**—C'est le nom de la confiserie que vient d'ouvrir M. Adolphe Lemanne au No 88 de la rue Royale. Le public y trouvera, à l'occasion du Premier de l'An, un très joli assortiment de fruits cristallisés et de bonbons fins. Il n'est pas de meilleur pâtissier que M. Lemanne en ville, et les familles trouveront de leur intérêt de lui confier leurs commandes en ces jours de fêtes.

**Charbon.**—MM. Sweeney, Miltenberger & Cie, rue du Camp 68, s'annoncent en mesure de remplir, à bref délai, toutes les commandes de charbon de Pittsburg qui leur viendront des familles ou des marchands. En sollicitant le patronage du public, ils assurent vendre leur charbon au plus bas prix du marché.

La Salsepareille d'Ayer possède le don merveilleux de purifier et de fortifier le système. Elle est indispensable aux malades.

**Frantz et Opitz.**—Nous ne connaissons pas de magasin de bijouterie qui ait autant de vogue que celui de MM. Frantz & Opitz au coin des rues Royale et Bienville. Leur assortiment est extrêmement varié, et tous les articles sont de choix. Montres, pendules, diamants, argenterie, jumelles, médailles, joyaux, tout cela est d'un goût irréprochable. On est toujours accueilli, chez MM. Frantz et Opitz, avec une extrême cordialité, et les maîtres de l'établissement se font un devoir de guider les acheteurs dans leurs choix. Quant à leurs prix, ils ne sont nulle part aussi modérés. Aussi est-ce avec plaisir que nous les recommandons aux personnes qui sont en quête d'articles d'étrennes.

**Tarif pour les fêtes.**

La ligne "*Queen and Crescent Route,*" vendra pendant les fêtes des billets d'excursion entre toutes les stations de son parcours au taux d'un prix et tiers pour l'aller et le retour. Les dits billets pour partir étant bons le 21, le 22, le 24 et le 25 décembre, et pour le retour jusqu'au 3 janvier. Ils seront bons aussi pour partir le 29, 30 et 31 décembre, et pour le retour jusqu'au 6 janvier. Tout le monde pourra donc aller visiter ses amis. De plus amples informations seront fournies avec plaisir aux personnes qui s'adresseront dans ce but aux agents de la ligne "Queen & Crescent."

**Effet d'un joueur de billard.**—Un entrepreneur de plomberie étant venu précédemment présenter à M. M.... un mémoire de 411 francs pour travaux exécutés dans une de ses maisons de rapport, M. M.... l'avait ajourné prétendant n'avoir pas d'argent; et, après plusieurs nouvelles démarches du plombier, avait fini par lui répondre:

—Ecoutez; en ce moment, je ne puis vraiment pas vous donner d'argent.... mais si vous le voulez, je vais vous faire un effet....

—Comment donc!....avait répondu le plombier ravi, mais avec plaisir, M. M......Un effet de vous, ou de l'argent, c'est la même chose!......

Alors, M. M.... dit au plombier:

—Eh bien, mon cher monsieur, venez avec moi, nous allons arranger ça tout de suite.

Et il emmena le plombier dans une salle de billard.

Là, M. M.... prit une queue, plaça les trois billes en ligne droite sur le tapis et, donnant un vigoureux coup, carambola avec la bille du milieu par un rétro superbe.

Puis, se retournant vers le plombier, il lui dit:

—Maintenant, si vous voulez m'acquitter votre mémoire, voilà une affaire réglée!....

Le plombier était là, la bouche béante, ne comprenant rien à cette scène, et il fallut que le secrétaire de M. M.... vînt lui expliquer que M. M.... lui ayant proposé de lui faire un effet en paiement de son mémoire, et que lui, le plombier, ayant accepté, M. M.... lui avait fait un effet.... rétrograde, et que par conséquent, il n'avait plus rien à réclamer.

Abasourdi, le plombier s'en alla en titubant et on ne le revit jamais.

Un raseur, dans le genre du docteur X ..., fatiguait, l'autre jour, Scholl par des récits bizarres et fastidieux:

—Eh bien! n'êtes-vous pas étonné de ce que vous venez d'entendre?

—Ce qui m'étonne, répondit Scholl, c'est qu'on ait des oreilles pour vous entendre, lorsqu'on a des pieds pour vous échapper.

Tout à coup, la maîtresse de la maison pousse ce cri:

—Nous sommes treize à table!

—Oh! ne vous chagrinez pas, réplique vivement Champoireau, je mangerai comme deux.

Dans un salon: Le baron Ernest est gros, horriblement gros. Sa femme demandait à une amie si elle voulait faire le tour du lac de Boulogne.

—C'est bien loin, dit celle-ci, faisons seulement le tour du.... Baron.

Loustron est un bon soldat; mais, l'autre jour, il rentre avec son schako en très mauvais état.

Le sergent le renvoie après lui avoir fait des observations.

Deux heures après il revient, complètement gris, et tombe sur son capitaine.

—C'est la faute du sergent, crie Loustron; il m'a dit de ne rentrer que lorsque j'aurais mon pompon!

Un garçon de bureau se dispose à porter la correspondance du jour à la poste.

—Voici des lettres, vous les compterez en partant et vous les recompterez avant de les introduire dans la boîte.

Une heure plus tard, le garçon revient:

—C'est singulier, j'ai trouvé dix lettres en partant et j'en ai trouvé onze au moment de les mettre à la poste.

—Eh bien!

—Ma foi, je vous rapporte la onzième.


Pour le rachitisme, le marasme et les maux dont souffrent les enfants, l'**Emulsion de Scott**, faite d'huile de foie de morue pure et d'hypophosphites, est sans égale. La rapidité avec laquelle les enfants qui en prennent gagnent de l'embonpoint des forces, est vraiment merveilleuse. Lisez ce qui suit: "J'ai fait usage de l'Emulsion de Scott dans des cas rebelles de rachitisme et de marasme et en ai obtenu les plus heureux résultats. Tous ceux qui en ont pris en ont été satisfaits.—J. M. Main, M. D., New-York."

Cette exigeante maladie les Hémorroïdes, est promptement soulagée et guérie par les Pilules d'Ayer.


COMÈS—Décédé hier matin, à 5 heures à l'âge de 62 ans JUST COMÈS. Ses amis et [illegible] sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 3 heures. Le convoi partira de sa résidence rue Berlin entre Camp et Magazine.

Les journaux de Donaldsonville sont priés de reproduire cet avis.

**MESSE FUNÈBRE.**

Une messe sera dite, jeudi prochain à huit heures du matin, à l'église Ste-Marie pour le repos de l'âme de JEAN MARIE CAZEAUX. Les amis et la famille du défunt sont invités à y assister.

De la part de sa veuve.

30 déc—1f


**Le Dr. M. Fourguette,**
**252 RUE ROYALE,**

A l'honneur d'informer ses clients que, à partir du 1er janvier 1889 ses consultations auront lieu de 2 à 5 heures de l'après midi seulement. Pour les inhalations médicamenteuses (oxygène, vapeur fluoridiques, etc.), s'inscrire d'avance.
30déc—2t

**TO-KALON,**
**Avis aux familles.**

Vins supérieurs de Californie que l'on trouvera toujours chez M. P. FORGET, 150 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, surtout le célèbre vin de M. Crabb.
4 oct—au 17 fév


**State National Bank de la Nouvelle-Orléans.**—29 décembre 1888.—A une réunion du Bureau des Directeurs, tenu ce jour, un dividende de TROIS POUR CENT a été déclaré sur les gains des six derniers mois payable à partir du 4 janvier 1889, aux actionnaires en registres à cette date.

T. R. ROACH, Caissier.

30 déc—2 sem

### Banque Nationale de l'Etat.

COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE NOUVELLE-ORLEANS.

**Etat de Situation Semi-Annuel**

29 Décembre 1888.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $841,417 75 |
| Sur tirages | | 2,786 32 |
| Bons des Etats Unis pour garantir la circulation | | 275,000 00 |
| Primes sur les mêmes | | 71,000 00 |
| Autres actions et bons | | 195,392 12 |
| Propriétés foncières | | 17,618 96 |
| Meubles et installations | | 2,565 50 |
| Fonds cinq pour cent | | 12,375 00 |
| Prêts sur demande | $433,447 94 | |
| Echanges | 553,051 23 | |
| Chèques pour le comptoir d'échange | 190,031 23 | |
| Espèces et monnaie courante | 447,405 45 | 1,423,935 85 |
| | | $2,842,071 50 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Fonds capital | | $425,000 00 |
| Fonds de surplus | | 66,000 00 |
| Profits non divisés | | 21,523 85 |
| Dividendes non payés | | 16,528 41 |
| Circulation au dehors | | 245,250 00 |
| Dépôts individuels | $1,576,392 05 | |
| Banques et banquiers | 491,377 19 | 2,067,769 24 |
| | | $2,842,071 50 |

T. R. ROACH, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Ass. Caissier.
PIERRE LANAUX, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président. 29déc—1f


**CONFISERIE DU BIJOU.**
**ADOLPHE LEMANNE,**
**88..........ROYALE..........88**

Offre à sa nombreuse clientèle, des dragées françaises, des bonbons au chocolat des frères Foulon, à la Pomme d'Or, Paris. Comme les années passées, immense assortiment de gâteaux, grands et petits, glacés à la gelée, décorés aux fruits. Marrons glacés, double vanille, $1. Spécialité de St-Honoré à la vanille (cream pie). Deux diplômes et un certificat du Louisiana State Fair de 1872, pour Nougats les plus fins. Ordres exécutés avec soin à des prix modérés.
23déc—8f

**PEERLESS DYES** Les meilleurs. Chez Droguistes.

**CHARBON! CHARBON!**

Nous sommes en mesure de fournir aux familles et aux marchands en général la meilleure qualité de

**CHARBON PITTSBURG,**

par chalands ou en quantités voulues,

**Aux plus bas prix du marché.**

Nos facilités sont telles que nous pouvons en tout temps fournir la quantité de charbon commandée.

**Les acheteurs** trouveront de leur avantage à s'adresser à nous avant de faire leurs achats ailleurs.

**Sweeney, Miltenberger & Co.,**
30déc—3f 68 rue du Camp.

# D. H. Holmes.
# JANVIER, 1889.

Réductions spéciales et importantes dans nos

## Marchandises d'Automne et d'Hiver!

Faisant de grands préparatifs pour exposer très prochainement nos **NOUVELLES ETOFFES DE PRINTEMPS**, qui nous parviennent tous les jours, nous devons leur trouver la place nécessaire.

## ETOFFES POUR ROBES!

Notre département d'**ETOFFES POUR ROBES** offrira un vif intérêt aux acheteurs. La maison ne s'arrêtant pas aux prix, a résolu d'écouler jusqu'à la dernière yarde des importations de cette saison. Elle inaugurera des comptoirs spéciaux à bon marché, où l'on trouvera des marchandises depuis 10 cts la yarde jusqu'aux articles les plus opulents. Coupons, bouts d'étoffes pour allonges (dress lengths) habillements à combinaison, matériaux unis de toutes sortes, etc., seront rangés sur les comptoirs susdits et seront vendus à des prix que ne manqueront pas d'apprécier tous ceux qui tiennent à faire de bons marchés.

## Avis Spécial!

Une petite quantité d'**ARTICLES POUR FETES** nous restant encore, nous les offrirons **LUNDI** à une réduction de **33 1-3** pour cent sur les prix réguliers. Profitez de cette occasion et présentez-vous de bonne heure dans nos magasins.

# 155 Canal St.

8juil—1an—dim mar jeu

Téléphone 1146. ÉTABLI EN 1870. P. O. Box 9696.

**A. W. MOFFETT.**

Chantier de bois et moulin à raboter.

**Coin des rues St-Louis et Franklin.** (A la tête du Vieux Bassin.)

Vend du bois de cyprès et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et "weather boards," chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.

28 sept—1 an **Manufacture de wagons une spécialité.**


## AVIS.

Le programme suivant a été adopté par le Comité des "Knight of Electra" pour le règlement du concours qui aura lieu entre les plus brillants masques du Mardi Gras prochain le 5 mars 1889, sous les auspices de cet ordre.

1° Le concours sera général, tout le monde sera admis, sans exception ni réserve.

2° Ceux qui ont l'intention d'y prendre part doivent en donner avis au "Comité de Concours," Boîte 2085, Bureau de Poste, avant le 22 février 1889. Ceux qui désireraient conserver l'anonyme n'ont qu'à donner leurs initiales dans le dit avis.

3° Tous ceux qui prendront part au concours sont requis de se présenter en grand costume devant un comité de l'Association qui restera en séance de 9 heures du matin à 4 heures de l'après midi, dans une de ses principales salles, le Mardi Gras 5 mars 1889.

4° Personne ne sera admis devant ledit comité s'il n'est en costume complet.

5° Un photographe connu sera en permanence et photographiera tous les masques qui se présenteront.

6° Ceux qui enverront leur photographie dans le costume qu'ils devront porter le jour du Mardi-Gras à l'adresse ci-dessus, avant le 25 janvier 1889 seront représentés fidèlement dans les groupes officiels qui seront publiés par le comité de l'Association chargé de ces publications illustrées.

7° Ceux qui prendront part au concours dans la mascarade recevront une invitation personnelle à la fête des flambeaux dans le carnaval de Marcelletti, qui sera donné par l'Association durant la semaine du carnaval.

8° Le prix pour chaque concurrent choisi par le comité consistera en une médaille d'or commémorative.

9° Les prix seront accordés comme suit: A la meilleure Société Musicale, hommes ou femmes, masqués et comprenant dix personnes au plus et non moins de cinq; à la meilleure Société de Ménestrels de dix personnes au plus et de six au moins.

—A la meilleure société représentant un sujet quelconque et comprenant 10 personnes au plus et non moins de six.—A la meilleure représentation d'un personnage imaginaire du sexe masculin ou du sexe féminin; à la meilleure représentation d'un personnage appartenant à la poésie, à l'histoire ou au roman; à la meilleure représentation d'un fruit, d'une fleur, à la meilleure représentation d'un animal, au personnage le plus burlesque homme ou femme.

10° Tous les masques entrant dans la salle le Mardi Gras seront comptés, et les prix seront donnés par le vote du comité.

11° Aucun masque tapageur ou pris de boisson ne sera admis devant le comité.

Très respectueusement.

Le Comité de Concours des KNIGHTS OF ELECTRA.

30déc—1dim

### On demande

Un apprenti sachant le français et l'anglais, à l'imprimerie 66 rue de Chartres. 30 déc—2t

## L'UNION FRANÇAISE.

**Assemblée Générale du 2 décembre 1888.**

Le rapport du trésorier est lu et reconnu exact, après vérification.

**Rapport du Comité de Secours.**

M. Félix Larue, président de ce comité, lit le rapport suivant: Les secours distribués pendant les douze derniers mois comprennent 334 bons de provisions, 2445 bons de pain, $25 bons en espèces, 37 bons de vêtements et literie, 8 malades ont reçu les soins gratuits d'un médecin, y compris les médicaments; 14 vieillards ont été admis dans les asiles par les soins de la Société. 4 funérailles et 3 rapatriements d'indigents faits à nos frais, en tout ou en partie. Le jour de la Fête Nationale 181 bons en espèces ont été distribués à des familles représentant 206 personnes. 50 bouteilles de vin envoyées, le même jour, à l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres. En tout, **3846** bons de toute nature.

**Bureau de Placement.**

461 émigrants français se sont fait inscrire pour du travail sur nos registres; 203 ont été pourvus d'emplois vacants. 153 ont retenu leurs positions. (On demande des familles de cultivateurs; s'adresser à notre bureau; nos informations sont gratuites.)

**Ecoles de la Société.**

L'effectif des deux Ecoles se compose de 100 élèves des deux sexes, avec une tendance à s'augmenter. Les études sont dirigées par quatre professeurs. Nous accepterons encore un certain nombre d'élèves.

**Local de la Société.**

Les locations de notre Salle étant une source de secours pour les pauvres, nous rappelons aux Sociétés qu'elle est à leur disposition pour des bals, concerts, banquets, et tout genre de fêtes. S'adresser à M. A. Griffo, 297, rue Royale.

**Remerciements.**

L'assemblée générale a voté des remerciements à MM. les docteurs Fourguette et Lavion, pour leurs soins gratuits aux malades indigents secourus par la Société. A Mme M. D. Girard, pour son cours gratuit à notre école de garçons; à toutes les personnes généreuses qui ont contribué, par leurs donations, à éteindre la dette de la société, et à secourir les indigents.

**Direction pour l'exercice 1888-89.**

Les élections des Directeurs ont donné les résultats suivants:

M. Paul Dejardin, Consul de France, Président honoraire.

M. L. Placide Canonge, Vice Président honoraire.

Président, François Tujague, 1er Vice-Président, Félix Larue; 2ème Vice Président, A. Griffo, Trésorier, H. Damiens, Secrétaire, P. Bossonney.

**Directeurs.**

F. Andrieu, F. Laplante, A. Castel, J. Sénac, A. Carrouché, P. Péret, A. Dagoret, A. Chanet, C. Montardier, F. Javelet.

Collecteur, A. Siesac; Secrétaire-adjoint, Charles Raymond.

FRANÇOIS TUJAGUE, Président.
P. BOSSONNEY, Secrétaire. 30 déc—1f

### Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

**(Casernes et Versailles.)**

L'élection des officiers a eu lieu jeudi dernier, 27 décembre 1888, à la Salle de la Société, coin Hancock et Chartres.

Les officiers suivants ont été élus:

Sébastien Roy, président.
E. J. Méral, 1er vice président.
J. M. Pomes, 2me vice-président.
W. F. Roy, secrétaire aux finances.
L. P. Bouby, Secrétaire.
Albert Dauet, trésorier.
A. M. Escudier, grand marshal.
A. M. Peyroux, collecteur.
Dr. E. J. Mioton, médecin de la section d'en haut.
Dr. S. G. Renshaw, médecin de la section d'en bas.
J. B. Voisson ent, sergent d'armes.

**Administrateurs.**

| | |
|---|---|
| Joseph Manmus, | J. M. Bonneau, |
| J. Campagnole, | Jos. Ader, |
| P. Berges, | A. J. Clavierie, |
| A. Sambola, | G. Bosea, |
| J. Delawevre, | V. Clentat. |

François Dufrêche, Entrepreneur de pompes funèbres. 30 déc—1f

### Société Française d'Assistance Mutuelle de la Ville de Jefferson.

Nouvelle-Orléans, 23 décembre, 1888.

Les officiers et membres de cette société sont notifiés que l'élection des officiers (en vertu de notre constitution), aura lieu le JEUDI, 3 janvier, 1889, au local de la société, à 7 heures p. m. Les membres sont requis d'être ponctuels.

Messieurs les docteurs qui désireraient faire leur application sont priés de les adresser au secrétaire, 526 Old Camp street, jusqu'au 2 janvier, 1889. Il faudra également que chaque applicant fasse sa demande pour devenir membre de la société et verse le montant de l'admission avant les élections.

Par ordre de:

C. M. REDON, Président.
SILVAIN RETBEZE, Secrétaire.
23 déc—23 30—2 janv

## AMUSEMENTS.

### THEATRE DE L'OPERA.

FRÉDÉRIC MAUGÉ..... Administrateur Gérant

Deux Représentations populaires du Dimanche
Matinée du Dimanche 30 décembre, à midi,

**L'AFRICAINE.**

Vasco de Gama, M. Lafarge. Nelusko, M. Claverie. Don Pedro, M. Plain. Selika, Mme Vandiric Flachat

Dimanche Soir 30 décembre, à 7 heures 30,

**ROBERT-LE-DIABLE.**

Robert, M. Berger. Bertram, M. Plain. Alice, Mme Schweyer-Lamatte. Isabelle, Mme Hervey.

N. B.—Cédant à la demande de nombreux habitués, la direction a décidé de donner une autre Matinée, avec surprises pour les enfants, le Jour de l'An. Le programme sera plus attrayant encore qu'il ne l'était le Jour de Noël. 30déc—1f

**REMERCIEMENTS.**

Les Sœurs de Charité de l'Asile des Orphelins de St. Vincent tout en remerciant bien sincèrement les dames et les messieurs qui ont préparé un bel arbre de Noël pour les pauvres enfants, invitent ces généreux amis à venir visiter l'Asile pendant les fêtes, et surtout le 6 janvier jour où les enfants recevront des présents de la main des mêmes personnes charitables qui ont décoré l'arbre.

Le dîner de Noël offert par un certain nombre de jeunes filles n'a rien laissé à désirer. Les petites orphelines de l'Asile se rappelleront longtemps du Noël de 1888 comme le jour du grand dîner.

**REMERCIEMENTS.**

Les Sœurs de Charité de l'Asile des Orphelins situé au coin des rues Race et Magazine offrent leurs plus sincères remerciements à M. A. [illegible] président de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane pour son offrande de deux cents dollars.

Mme Charles Howard a également envoyé aux orphelins une somme de deux cents dollars, les sœurs, ainsi que les [illegible] de l'Asile, leur en sont profondément reconnaissants.

SŒUR MARIE AGNES.

**Avis.**

Le Dr FRÉDÉRIC G. SARUQUÉ annonce à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il est de retour de son voyage, et qu'il continuera comme par le passé à exercer sa profession comme Chirurgien Dentiste au No 111 de la rue Royale, vis à vis de l'Hotel St Louis. Prix très modérés. [illegible] parle [illegible] le français, l'anglais et l'italien. 25déc—1mois—dim mar jeu

**E. BARBIER.**
Horloger et Bijoutier,
Montres,
Pendules,
Diamants,
Bijouterie
**RÉPARATIONS.**
Bas prix et garantie.
**60 RUE ROYALE,**
ENTRE BIENVILLE ET CONTI.
9 déc—1 m—Dim, Mer, Ven.

**AVIS AUX AMATEURS!!**
VENANT D'ETRE REÇUS DE FRANCE:
**Fruits glacés et cristallisés**
**EXTRA FINS**
En raison de l'arrivée tardive de cet envoi ces fruits seront vendus aux prix les plus réduits.
—AUSSI—
CHOCOLATS A LA CREME DE MAILLARD.
**H. DAMIENS,**
**Coin Royale et Toulouse.**
29 déc—2t

Pourquoi ne pas faire rôtir à la Parisienne?
—VOUS TROUVEREZ CHEZ—
**GAUCHE FILS**
Un assortiment des derniers articles français pour cuisine et ménage, tels que:
**Rôtissoire de Paris** à pendule et avec bascule. **Cafetières** de table à circulation et à bascule. **Moules en cuivre** et ferblanc pour pâtisserie, crème et blanc mange.
Lessiveuses françaises de toutes grandeurs en fer galvanisé. 29 déc—3f

**Mme C. DUVOISIN,**
**SAGE-FEMME,**
SUCCESSEUR DE Mme H. BAUSSET,
A transféré son domicile au **No 193 Nord Remparts**, près Dumaine.
Consultations de 1 à 3 heures P. M. Traitement spécial pour les maladies de dames.
28déc—1m

**Fruits Crystallisés.**
1000 paniers et boîtes fantaisies de ¼, 1, 2 et 4 livres Fruits crystallisés qualité supérieure.
25 caisses Liqueurs assorties de Lafaurie fils.
10 caisses Crème Cacao do
10 caisses Marachino do
2 caisses Pousse Café do
100 paniers Anisette do
10 caisses Fruits au Jus do
2 caisses Saucissons de Lyon (importés)
En débarquement du vapeur "Marseille", à vendre par
A. M. & J. SOLARI, Coin Royale et Douane.
29 déc—3f

**GANTS**
—ET—
**PARFUMERIE**
**Pour Noël et le Jour de l'An,**
—CHEZ—
**VIPLE,**
**P. PERET, Successeur.**
**Articles pour étrennes.**
**8 --RUE BOURBON-- 8**
PRÈS CANAL.
N. B.—Soyez bien sûr d'aller au bon endroit, No 8. 30 déc—

**CHEMISIER PARISIEN**
**E. RIGAUT,**
Coupeur des premières maisons de Paris
**405 Sixth Avenue, New York.**
Sur mesure, 6 chemises Wamsutta, $9.
Réparation cols, devants, manchettes.
Spécialité de chemise, caleçons, gilets de flanelle.
1er sept—1 an—Dim Mar Jeu.

# D. MERCIER'S SONS

**Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales**

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

1er nov88—1 an—mer jeu dim

COMPAGNIE D'ASSURANCE
**LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.**

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

**Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.**

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

**DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.**
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Woeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov '88—1an


**Avis.**

$600,000.

Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Samuel Schneider, Petaluma, Cal., un quarantième du billet No 69,704, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent de la Wells, Fargo & Co.'s Express, Nlle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$600,000.

Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Eugene Brackett, San Francisco, Cal., un quarantième du billet No 69,704, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent de la Wells, Fargo & Co.'s Express, Nlle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$600,000.

Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Geo. Wm Spawforth, Denver, Colo., par l'entremise de la First National Bank of Denver, Colo., un quarantième du billet No 69,704, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

P. N. MOONEY,
Pour la New Orleans National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$600,000.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Louis C. Koehler & Bro., 1714 East Lombard street, Baltimore, Md., un quarantième du billet No 69,704, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$600,000.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un quarantième du billet No 69,704, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

H. KINLER,
Caissier Union National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$600,000.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de T. C. S. Hatch, McGregor Texas, par l'entremise de la American National Bank, de Waco, Texas, un quarantième du billet No 69,704, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

P. SURGI,
Pour la Hibernia National Bank, Nlle Orléans, Lne.

**Avis.**

$600,000.

Austin, Tex., — décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il a reçu pour le compte de John E. Hill of Manor, Travis county, Tex., la somme de Quinze Mille Piastres en paiement d'un quarantième du billet No 69,704, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement remis sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

JOHN O. PALM,
Caissier de la State National Bank, Austin, Tex.

**Avis.**

$600,000.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de C. Staib, Philadelphie, Pa., par l'entremise de la Northwestern National Bank of Philadelphia, Pa., un quarantième du billet No 69,704, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Premier Gros Lot de Six Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque, sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$200,000.

Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Bouillot & Snyder, 129 Bank avenue, Philadelphie, Pa., un quarantième du billet No 68,744, tirage à numéro simple, classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Deux Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$200,000.

Nlle-Orléans, 26 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de George Hink, 21 Columbia street, New York, un quarantième du billet No 68,744, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Deux Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$200,000.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de J. B. Melody et de F. Barcomb, Chicago, Ill., un quarantième du billet No 68,744, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Deux Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$200,000.

Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, un quarantième du billet No 68,744, tirage à numéro simple, classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Deux Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. AD. BLAFFER,
Payeur de la Germania Savings Bank, Nlle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$200,000.

Nlle-Orléans, 24 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Waggoner & Larsh, Purcell Ind. T., un quarantième du billet No 68,744, tirage à numéro simple, Classe M de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Deux Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co's Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$200,000.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Chas. Edwards North Platte, Neb., par l'entremise de la First National Bank of North Platte, Neb., un quarantième du billet No 68,744, tirage à numéro simple, Classe M de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Deux Cent Mille Piastres, le mardi 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$200,000.

Nouvelle-Orléans. 27 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la First National Bank of Sulphur Springs, Tex., un quarantième du billet No 68,744, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Deux Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

H. KINLER,
Coureur de la Union National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$200,000.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la London, Paris and American Bank, limited, San Francisco, Cal., un quarantième du billet No 68,744, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Deux Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888 et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

H. KINLER,
Coureur de la Union National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de D. L. Collins, Augusta, Ga., un vingtième du billet No 43,085, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quarantième du billet No 43,085, tirage à numéro simple, classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888 et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

J. C. TOLSON,
Gadsden, Ala.

**Avis.**

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de A. Robinson, Baltimore, Md., par l'entremise de J. J. Nicholson & Sons, banquiers Baltimore, Md., un quarantième du billet No 43,085, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

JOS. HELM,
Pour la State National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du Vicksburg Bank de Vicksburg, Miss., un quarantième du billet No 43,085, tirage à numéro simple, classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

R. JOS. DRUHAN,
Coureur de la State National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Allen Bros., par l'entremise du German Trust and Saving Bank, Dubuque, Iowa, un quarantième du billet No 43,085, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

**Avis.**

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Southwestern National Bank de Philadelphia, Penn., un quarantième du billet No 43,085, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank, Nlle Orléans, Lne.

**Avis.**

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, par l'entremise de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un quarantième du billet No 43,085, tirage à numéro simple, classe M, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarantième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 18 décembre 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit quarantième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank.
29 déc—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

**Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.**

POUR LE 29 DECEMBRE—CLASSE No 410
Tirage de 4 heures P. M.

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 40 | 54 | 46 | 8 | 68 | 77 | 16 | 20 | 19 | 42 | 70 | 53 | 33 |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et solennellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 29 décembre 1888—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCHARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.


**C. LAZARD & Cie**
LES ANCIENS ET POPULAIRES
**Marchands de Vêtements Confectionnés**
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

**MICHEL LION & CO**
**HABILLEM**
Tout faits et sur mesure, pour Hom
CHAPEAUX, CHEMISES ET
Nous vendons nos marchandises [illegible] autre [illegible]
Nous invitons le publi
MIC
13déc—1an

**Crescent Insurance Company,**
Organisée comme Compagnie Mutuelle en 1849. Réorganisée comme Compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT, - - - - - $400,000
A payé plus de dix millions et demi de dollars de pertes depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées sont remises contre polices d'incendie.
W. E. LYMAN, Président. JOSEPH BOWLING, Vice-Président. CHAS. E. RICE, Secrétaire. 1 janv—1an

**DÉPOT DE GLACES**
—ET—
**D'OBJETS D'ART.**
La plus grande maison de ce genre dans les Etats du Sud.
**CONCURRENCE DÉFIÉE!**
Les personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de venir visiter mon magasin, avant d'acheter ailleurs:
Miroirs Français pour Cheminées et entre Les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres, à cadres Dorés, Bronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-à-Brac pour cheminées aussi bien que les Cabinets Bric-à-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et main d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour Fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Crayons, comme Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Mon stock de Gravures, Etchings et Oleographs et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, aussi bien que les Ornements de Sèvre, Bisque et Bronze pour Cheminées et Cabinets Bric-à-Brac, où les artistes et connaisseurs pourront se trouver fiers de faire leurs choix pour cadeaux de noce ou fêtes.
—N'OUBLIEZ PAS QUE LA—
Concurrence est défiée, et venez vous en convaincre chez
**L. UTER,**
**No. 47 rue Royale.**
9 déc—1 m

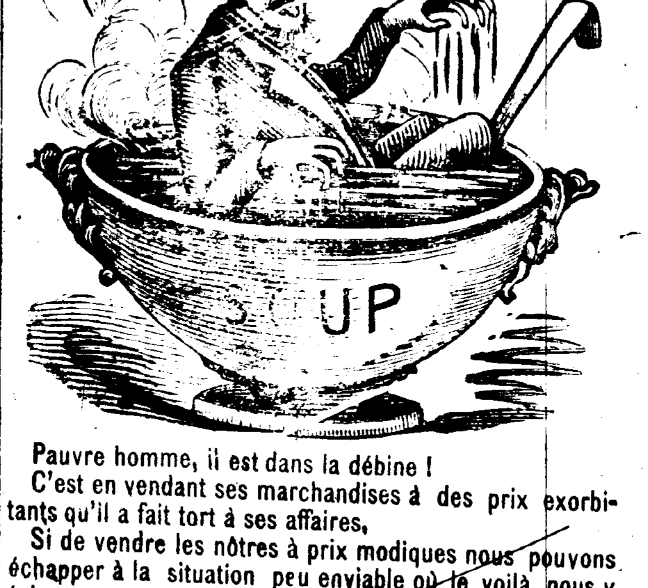


Pauvre homme, il est dans la débine!
C'est en vendant ses marchandises à des prix exorbitants qu'il a fait tort à ses affaires,
Si de vendre les nôtres à prix modiques nous pouvons échapper à la situation peu enviable où le voilà, nous y échapperons, assurément.

**W. G. TEBAULT,**
**Le Magasin de meubles le meilleur marché**
**DU SUD.**
37, 39 ET 41 RUE ROYALE, N. O.
30 déc—1 an, Dim, Mer, Ven C

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
**Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.,** Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
**FRANTZ & OPITZ,**
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc., Etc.

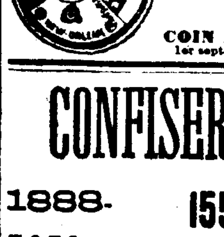

**COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.**
1er sept—1an

**CONFISERIE MANNESSIER.**
1888. **155 Rue Royale,** 1889.
NOEL. COIN ST-PIERRE. JOUR DE L'AN.
Offre en vente au public un assortiment des plus complets de Bonbons Fins, Fruits Crystallisés et Glacés, Bonbonnières, Gâteaux de tous genres, Crêmes Glacées, Charlottes Russes, Biscuits Glacés, etc.
**Tout ordre promptement exécuté.**
21déc—1m